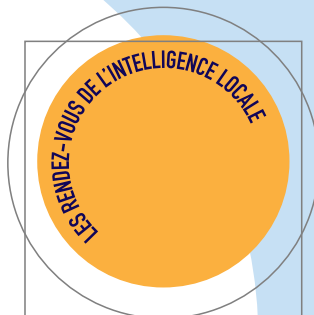


**FONCTION PUBLIQUE**  
**Bâtir**  
**la fonction**  
**publique**  
**territoriale de**  
**demain**



**Mardi 8 novembre**  
**(14h00 - 17h30)**  
**Amphithéâtre de la Banque postale**  
**115 rue de Sèvres - 75006 Paris**



## FONCTION PUBLIQUE

# Bâtir la fonction publique territoriale de demain

Face aux contraintes nées de la baisse des dotations de l'Etat, l'exigence renouvelée de performance de l'administration territoriale impose de repenser les perspectives d'avenir de la Fonction publique territoriale.

La gestion des effectifs (2 millions d'agents fin 2014), et le poids des frais de personnel dans les budgets publics (toujours en progression pour le bloc local), constituent des sujets aussi récurrents que sensibles.

Pour les décideurs locaux soucieux de préserver l'intérêt général et le service public, il devient urgent d'améliorer les modalités de recrutement, de gestion et de formation du personnel territorial et de simplifier l'action publique en mettant en place des procédures moins lourdes et plus efficaces.

**Animation des débats :** Jean Dumonteil, Directeur de la Lettre du Secteur Public

### 13h30 • Accueil des participants

### 14h00 • Ouverture

**Jean-Pierre Balligand**, *président du Comité d'orientation des finances locales de La Banque Postale.*

**Caroline Cayeux**, *sénateur-maire de Beauvais, présidente de Villes de France*

### 14h10 • Introduction :

« Etat des lieux budgétaire des collectivités territoriales : où se situent les villes de France ? »

*par Thomas Rougier, directeur des études, La Banque Postale*

### 14h20 • Moderniser le statut

Le statut de la fonction publique territoriale visait à l'origine à promouvoir un service public de qualité, fondé sur les principes d'égalité, d'indépendance et de responsabilité. Plus de trente ans après la création du statut, comment le réaffirmer pour l'adapter aux évolutions de la gestion publique ? Les modalités de recrutement du privé incarnent-elles les véritables solutions d'avenir pour le service public local ? Comment adapter le statut aux évolutions des besoins et des métiers ?

### Intervenants

- **Christian Martin\***, *président de la formation interjuridictions finances publiques locales de la Cour des Comptes,*
- **Yves Nicolin**, *député-maire de Roanne, président de la CA de Roanne*
- **Stéphane Pintre**, *directeur général des services Antibes et CA d'Antibes, président SNDGCT*

PROGRAMME



## 15h15 • Renforcer la place de l'employeur

La nomination, comme la gestion du personnel territorial, relèvent de l'exécutif local. Les fonctionnaires territoriaux recrutés par les collectivités locales sont soumis au statut général des fonctionnaires, et les élus ont en pratique une marge de manœuvre restreinte pour exercer leur rôle d'employeur. Faut-il laisser l'Etat piloter seul la fonction publique territoriale ? Comment l'Etat pourrait-il mieux associer les élus locaux ?

### Intervenants

- **Philippe Laurent**, *maire de **Sceaux**, président du CSFPT,*
- **Jean-Michel Marchand**, *maire de **Saumur***
- **Gilbert Meyer**, *maire de **Colmar**, président de la CA de Colmar*

## 16h15 • Repenser le management

Le contexte des finances publiques locales se traduit par la nécessité de maîtriser la masse salariale avec le redéploiement des postes, le non remplacement de certains départs, mais également la politique de mutualisation. S'ajoute à cela le phénomène de progression de l'absentéisme pour raison de santé, tendance avérée génératrice de coûts et de désorganisation. Malgré ces contraintes, l'élu manager doit entretenir la motivation des agents, acteurs de la performance de la collectivité. Comment s'approprier les nouvelles formes de management, sans générer une anxiété chez les agents ? Quelles sont les conditions de la réussite d'une nouvelle organisation du travail, fondée aussi bien sur l'efficacité que sur le bien-être des agents ? Comment transmettre l'expérience et le savoir-faire dans un contexte de renouvellement des générations ?

### Intervenants

- **Philippe Barberot**, *directeur général des services de **Bourg-en-Bresse***
- **Philippe Charton**, *directeur du développement, **Sofaxis**,*
- **Grégory Evrard**, *directeur des ressources humaines de la ville et de l'agglomération **d'Evreux**,*
- **David Marti**, *maire de **Le Creusot**, président de la CU Creusot-Montceau*

## 17h00 • Présentation des propositions de Villes de France

par **Caroline Cayeux**, *sénateur-maire de **Beauvais**, présidente de Villes de France*

## 17h15 • Fin des travaux

*\*Sous réserve de confirmation*



## **Amphithéâtre de la Banque postale**

115 rue de Sèvres 75006 Paris

*Métros : ligne 10 (Vaneau)*

*ligne 13 (Duroc)*



94 rue de Sèvres  
75007 Paris - France  
Tél. : +33 1 45 44 99 61  
Fax : +33 1 45 44 24 50

courriel : [contact@villesdefrance.fr](mailto:contact@villesdefrance.fr)

**twitter** @villes2fr

**[www.villesdefrance.fr](http://www.villesdefrance.fr)**